

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

Convention éducation de l'UMP : La dérégulation au programme

Difficile d'avoir de l'ambition pour l'École et de faire des propositions constructives quand on est ligoté par le dogme présidentiel de la réduction du nombre de fonctionnaires ! Le « Rendez-vous pour la France » de l'UMP débouche sur quelques slogans déjà entendus comme le « 100% des élèves doivent maîtriser les savoirs fondamentaux dès la fin du CE1 », sans jamais préciser quelles mesures doivent être prises pour y parvenir. Il préconise une solution miracle aux difficultés de notre système éducatif : « l'autonomie des écoles, collèges et lycées ».

Mais pour l'UMP, l'autonomie, ce n'est pas celle de la communauté éducative, c'est celle du chef : autonomie dans le recrutement des professeurs, autonomie budgétaire, y compris sur la répartition des moyens horaires, et autonomie pédagogique. Pour le **SE-UNSA**, cette conception « managériale » de l'autonomie est aux antipodes des démarches collaboratives plus que jamais indispensables. Qui plus est, cette autonomie ne s'accompagne d'aucun moyen pour mettre en œuvre des pédagogies de la réussite.

Parmi les autres propositions évoquées, certaines sont inquiétantes. Ainsi, l'institution, dès la quatrième, d'une classe préparatoire à la voie professionnelle signerait officiellement l'abandon de l'ambition de former ensemble tous les élèves jusqu'à la fin du collège. Ce serait, pour le **SE-UNSA**, une régression historique, tout comme le rétablissement de l'obsolète examen d'entrée en sixième proposé par Jean François Copé. Celui-ci défend également l'intérêt du redoublement, alors que toutes les études en démontrent l'inefficacité, voire la nocivité, à l'école primaire.

Il serait grand temps qu'à l'UMP, on tire les conséquences de la loi « Fillon » de 2005 instituant le socle commun de connaissances et de compétences, et qu'on donne les moyens à l'Education nationale d'en assurer l'acquisition par tous les élèves. Cela exige une plus grande continuité éducative, une évaluation progressive des acquis des élèves, et des démarches d'apprentissage variées permettant de travailler dans des classes hétérogènes. Cela exige évidemment une formation pédagogique initiale et continue des enseignants de très haut niveau. Cela exige aussi des moyens. Mais ce mot-là était tabou à la convention...

Paris, le 3 novembre 2010

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du **SE-UNSA**

Syndicat des Enseignants-UNSA
de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

